

MOTION 4

- Considérant que le Luxembourg vise à consacrer 1 % de son PNB à l'aide publique au développement jusqu'en 2005;
- Constatant que la déclaration de la politique de coopération témoigne d'une grande ouverture, ce qui implique que l'orientation de la politique doit se déduire d'actes concrets,
- Considérant la nécessité d'articuler une stratégie cohérente et durable de la politique luxembourgeoise de coopération, notamment en ce qui concerne le choix des pays-cibles que celui des secteurs prioritaires d'action

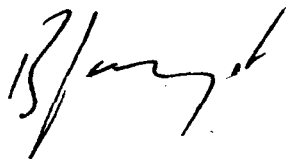
invite le Gouvernement

- à formuler et motiver ses priorités par pays et par secteur d'activité;
- à élaborer des stratégies par pays-cible qui soient conformes aux programmes nationaux de développement
 - destinés à guider la gestion et le suivi des programmes et des projets,
 - indiquant les domaines ciblés par les projets en question et la manière dont leur mise en oeuvre sera coordonnée avec les actions d'autres pays donateurs,
 - contribuant ainsi à améliorer la planification des activités de coopération, à renforcer la coordination et la complémentarité entre les pays donateurs,
 - assurant la cohérence globale de la politique de coopération luxembourgeoise
- à établir, au moment approprié, des indicateurs de progrès pour les différentes régions, en tenant compte non seulement de l'évolution démocratique et du développement économique, mais aussi de la participation active de la femme, des dimensions culturelle et sociale ainsi que de l'amélioration de la qualité de vie,
- demande de rendre compte régulièrement de l'évolution des indicateurs de progrès
- à veiller à la coordination et de la complémentarité avec les politiques du développement, notamment celle de l'UE et des autres États membres, afin d'en accroître l'efficacité et d'éviter les duplications,
- à veiller à ce que les projets soient identifiés et évalués dans le cadre des stratégies définies et les programmes nationaux de développement élaborés par les pays concernés;
- à intégrer dans la réflexion sur la coopération d'autres leviers de développement comme le commerce équitable et le développement durable.

Lydie Err

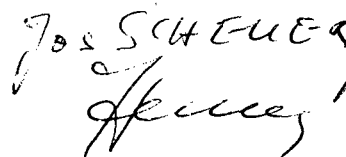


F. A. ROÏ



DELVAUX. IVEHREJ



JOSE SCHEUER


NOALPARTG.
